

## Questions d'Equifax Canada Co. soumises aux fins d'éclaircissement le 5 novembre 2020)

N° de question EFX	Description de la DP	Question d'Equifax Canada	Réponse du MPO
1	Page 1 Date de clôture : Le 17 novembre 2020	Q : Étant donné que la réception des réponses aux questions ci-dessus pourrait prendre un certain temps, serait-il possible de reporter la date de clôture au 24 novembre?	R : Non, il n'est pas envisagé de prolonger la date de clôture pour le moment.
2	ANNEXE « B » : MODALITÉS DE PAIEMENT – Période qui s'étend de la date d'attribution au 31 mars 2021.	Q : La première année du contrat sera-t-elle d'une durée de cinq mois ou Pêches et Océans Canada modifiera-t-il la date de fin de façon que le contrat porte sur une année entière?	R : Les dates ne seront pas modifiées de façon que le contrat porte sur une année entière. Il existe une option de renouvellement du contrat et, selon les termes du contrat, le bénéficiaire sera informé en temps utile de la possibilité d'invoquer l'option de renouvellement.
3	ANNEXE « B » : MODALITÉS DE PAIEMENT – Utilisation prévue de cinq évaluations de crédit des États Unis et de deux évaluations de crédit internationales.	Q : Ces évaluations de crédit sont-elles requises pour des particuliers, pour des entreprises ou pour les deux? Si elles sont requises pour les particuliers et les entreprises, quel est le pourcentage de particuliers et d'entreprises pour les évaluations de crédit internationales et des États-Unis?	R : Ces évaluations seront surtout requises pour des entreprises commerciales et, dans une moindre mesure, pour des particuliers. La majorité des entreprises seront nationales. L'estimation fournie se situe dans la fourchette supérieure de nos besoins prévus. Moins de 1 % d'entre elles devraient être basées aux États-Unis ou à l'étranger.
4	ANNEXE « B » : MODALITÉS DE PAIEMENT – Deux évaluations de crédit internationales.	Q : Quels sont les pays concernés par ces évaluations? Pouvez-vous confirmer qu'en fait, vous n'avez besoin que de deux évaluations de crédit internationales par année?	R : La majorité des particuliers et des entreprises seront nationaux; toutefois, un faible pourcentage d'entre eux seront basés aux États-Unis. Il est possible qu'il y ait aussi des entreprises du Moyen-Orient, de l'Asie ou de l'Europe.
5	ANNEXE « B » : MODALITÉS DE PAIEMENT – Utilisation prévue de cinq évaluations de crédit des États Unis et de deux évaluations de crédit internationales.	Q : Nous pouvons fournir des évaluations de crédit d'entreprises aux États Unis ou à l'étranger par l'intermédiaire de notre équipe d'enquête. Ces évaluations ne sont pas fournies dans un environnement en ligne. Pêches et Océans Canada envisagerait-il cette méthode d'accès?	R : Oui, mais veuillez d'abord fournir un tableau actualisé des modalités de paiement pour examen.
6	ANNEXE « A » : ÉNONCÉS DES TRAVAUX – 23 Services automatisés de surveillance continue, p. 23 : « En plus des services énumérés ci-dessus, le FPA fournira, au début de chaque mois, un rapport ou une liste générée en interne au fournisseur de services avec les renseignements suivants : code du client, nom du client, nom commercial, prénom, nom, adresse, ville, province, code postal, numéro de téléphone et de télécopieur et numéros d'abonné. À partir de ces renseignements, l'entrepreneur : Fournira des services automatisés de surveillance continue et remettra un rapport automatisé mensuel, qui présentera des renseignements à jour sur chaque client dans l'un des formats normalisés suivants de l'industrie : o XML, SQL Server MDF, DBF, CSV ou XLS.	Q : Les services automatisés de surveillance continue ne couvrent que les entreprises canadiennes. Cela répondra-t-il à l'exigence de Pêches et Océans Canada?	R : Oui, c'est acceptable. Ce service ne sera demandé que pour des entreprises, et non pour des particuliers.
7	ANNEXE « B » : MODALITÉS DE PAIEMENT – Utilisation prévue de 25 vérifications d'autres sources.	Q : À quoi se réfèrent les autres vérifications à la source? Les recherches sur les entreprises pourraient être effectuées par notre équipe d'enquête. Pour les recherches sur les entreprises, nous contactons les registres provinciaux et fédéraux et nous puisons de l'information dans les dossiers d'incorporation, notamment sur les dirigeants, les administrateurs, les dates de constitution, etc. Les recherches sur les entreprises répondraient-elles à l'exigence de Pêches et Océans Canada quant aux autres	R : Oui. Veuillez fournir un tableau actualisé des modalités de paiement pour examen.
8	ANNEXE « B » : MODALITÉS DE PAIEMENT – Utilisation prévue de dix entrevues sur le capital.	Q : Nous avons depuis remplacé ce service par le service de recherche sur les entreprises. Pour les recherches sur les entreprises, nous contactons les registres provinciaux et fédéraux et nous puisons de l'information dans le dossier de constitution, notamment sur les dirigeants, les administrateurs, les dates de constitution, etc.  Pêches et Océans Canada envisagerait-il de remplacer le service d'entrevue sur le capital par le service de recherche sur les entreprises (soumis à des frais ministériels)?	R : Si le service de recherche sur les entreprises a remplacé le service d'entrevue sur le capital, le soumissionnaire doit indiquer de quelle façon ce service fournit la prestation attendue du service d'entrevue sur le capital. Tous les services équivalents ou améliorés seront jugés acceptables. Veuillez fournir un tableau actualisé des modalités de paiement pour examen.
9	ANNEXE « B » : MODALITÉS DE PAIEMENT – Utilisation prévue de 125 évaluations de crédit locales.	Q : Pêches et Océans Canada envisagerait-il de souscrire un abonnement au lieu de payer à l'utilisation? Les forfaits d'abonnement sont payables à l'avance et permettent à l'abonné de bénéficier d'économies d'échelle (de payer moins cher pour chaque évaluation) et de réduire ses tâches administratives.  Q : Pêches et Océans Canada envisagerait-il de souscrire à un abonnement à tarification progressive (200, 300, 500 évaluations, etc. par année) selon ses différents volumes d'évaluations de crédit d'entreprises canadiennes?	R : Le soumissionnaire doit indiquer de quelle façon un abonnement répond à tous les besoins énoncés pour que cette option soit envisagée après l'attribution du contrat. Veuillez fournir un tableau actualisé des modalités de paiement pour examen. Étant donné que le dossier de demande de propositions fournissait des estimations plutôt élevées des besoins, en cas d'abonnement et avant finalisation, les estimations seraient rajustées de manière à réduire le potentiel de pertes.
10	ANNEXE « B » : MODALITÉS DE PAIEMENT – Utilisation prévue de 125 évaluations de crédit locales.	Q : Par « évaluation de crédit locale », Pêches et Océans Canada entend-il les évaluations de crédit d'entreprises canadiennes?	R : Oui.
11	ANNEXE A : ÉNONCÉS DES TRAVAUX – « À l'heure actuelle, le programme de subventions et de contributions administre un portefeuille d'environ 500 à 1000 comptes commerciaux et individuels. En général, il accorde entre 300 et 500 nouveaux prêts chaque année ».	Q : Veuillez préciser si le nombre d'évaluations de crédit d'entreprises canadiennes requises est de 125 par an, comme indiqué à l'annexe B : « Modalités de paiement » pour toutes les années d'option, ou de 300 à 500 par année, comme indiqué à l'annexe A : « Énoncé des travaux »?	R : Les tableaux des modalités de paiement reflètent les besoins annuels. L'Énoncé des travaux indique le nombre de prêts que nous accordons par année. Il n'est toutefois pas requis de produire une évaluation de crédit pour chaque bénéficiaire.
12	ANNEXE A : ÉNONCÉS DES TRAVAUX – « À l'heure actuelle, le programme de subventions et de contributions administre un portefeuille d'environ 500 à 1000 comptes commerciaux et individuels. En général, il accorde entre 300 et 500 nouveaux prêts chaque année ».  ANNEXE « B » : MODALITÉS DE PAIEMENT – Utilisation prévue pour les services de gestion de portefeuille de prêts : 125.	Q : Veuillez préciser si le nombre de dossiers suivis chaque année est de 125 (période initiale), comme indiqué à l'annexe B : « Modalités de paiement » pour toutes les années d'option, ou de 500 à 1000 par année, comme indiqué à l'annexe A : « Énoncé des travaux »? Le nombre annuel de comptes sous suivi sera-t-il le même tout au long de l'année?  Quel sera le nombre de dossiers sous suivi par année?  En d'autres termes, combien de dossiers feront l'objet d'un suivi au moins une fois?	R : Les tableaux des modalités de paiement indiquent les besoins annuels. Le nombre d'utilisations prévues des services de gestion de portefeuille de prêts augmente chaque année de 50 (année 1 : 125; année 2 : 175; année 3 : 225; année 4 : 275. On s'attend à ce que chaque année, certaines exigences en matière de suivi prennent fin et diminuent, et que d'autres continuent ou se rajoutent.  L'Énoncé des travaux indique le nombre de prêts que nous accordons par année. Il n'est toutefois pas requis de produire une évaluation de crédit pour chaque bénéficiaire.
13	ANNEXE « B » : MODALITÉS DE PAIEMENT – Recherche effectuée aux termes de la Loi sur les sûretés mobilières	Q : Les recherches effectuées aux termes de la Loi sur les sûretés mobilières ne sont pas obligatoires, mais offrons ce service dans le cadre d'un partenariat. Pêches et Océans Canada accepterait-il que ces recherches soient effectuées par notre partenaire?	R : Oui, mais seulement aux conditions suivantes : – Le partenaire qui fournit l'information n'essaie pas de facturer le service au client séparément du soumissionnaire canadien retenu. Les factures doivent être soumises au soumissionnaire canadien retenu et leurs montants doivent respecter les limites indiquées dans le tableau des bases de paiement. – L'information fournie par le partenaire est équivalente à celle fournie par le soumissionnaire canadien retenu.